

# ENQUETE PUBLIQUE

## VILLE DE SAINT-GHISLAIN

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN  
VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **DE KEGEL ENERGIE SA**, rue de la Croisette 11 à 7334 Hautrage

en vue d'obtenir le permis d'environnement pour : maintenir en exploitation un centre de regroupement de déchets dangereux et non dangereux , d'huiles usagées et d'un dépôt de produits combustibles, rue de la Croisette 11 à 7334 Hautrage

Autorité compétente : Le Collège communal

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du :

<b>Date d'affichage de la demande</b>	<b>Date d'ouverture de l'enquête</b>	<b>Lieu, date et heure de clôture de l'enquête</b>	<b>Les observations écrites peuvent être adressées à :</b>
<b>03/06/2020</b>	<b>11/06/2020</b>	<b>Administration communale, Hall de maintenance, service Aménagement du Territoire 10/07/2020</b>	<b>Ville de Saint-Ghislain, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre</b>

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, **chaque jour ouvrable pendant les heures de service sur rendez-vous**, et le mardi jusqu'à 20 heures **sur rendez-vous. (065/76.19.54)**

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale, Hall de maintenance, service aménagement du territoire, rue de Chièvres 17 à Tertre ou à [info@saint-ghislain.be](mailto:info@saint-ghislain.be) dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du fonctionnaire technique du Service Public de Wallonie, Place du Béguinage 16 à 7000

Monsieur Tél : 065/32.82.05-Service Eco-Conseil : 065/76.19.54 et de

Monsieur Verschuere, rue de la Croisette 11 7334 Hautrage (0497/97.99.12)

Saint-Ghislain : le 07/05/2020

Le Bourgmestre